



1 million
d'Arbres
POUR LA RÉUNION

Nout piédbwa,
nout rassine pou domin



L'île de La Réunion est un territoire d'exception, reconnu au niveau mondial à travers l'inscription de nos pitons, cirques et remparts au patrimoine mondial de l'Unesco, en 2010. Cette reconnaissance nous honore, autant qu'elle nous invite à faire preuve de responsabilité et d'exemplarité pour préserver et valoriser ce patrimoine naturel unique, bien commun de l'Humanité toute entière.

Le Département de La Réunion, propriétaire de la quasi-totalité du cœur du Parc National, s'efforce de préserver et de valoriser cette biodiversité riche et diversifiée.

Mais notre ambition est d'aller plus loin en matière de préservation de la biodiversité. Et cette volonté de reconquête de la biodiversité s'exprime dans la mise en œuvre du plan Un Million d'Arbres pour La Réunion, l'un des 3 axes du Plan de Transition écologique initié en septembre 2019. Suite au lancement, en 2019, de la Trajectoire Outre-mer 5.0, le Département a en effet amplifié son engagement pour la planète à travers trois axes : le plan Négawatt, qui vise à faire du Département une collectivité à énergie positive et à impact carbone maîtrisé à l'horizon 2023, le plan de verdissement de son parc automobile, et enfin le plan 1 million d'arbres.

Ce plan de reboisement est un projet formidable et ambitieux qui vise la reconquête écologique du territoire en plantant 1 million de plants d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion sur toute l'île, tant dans les zones boisées que dans les quartiers, à l'horizon 2027. Pour ce faire, je souhaite associer à cette démarche toutes les forces vives de l'île : le monde économique, le tissu associatif, les acteurs du social et du médico-social, les institutions, les acteurs de la culture et du sport, et plus largement tous les Réunionnais.

Ce plan entend créer un cercle vertueux, favorisant la sensibilisation de la population, les jeunes notamment, sur les enjeux écologiques et les questions relatives au patrimoine naturel dans les quartiers, tout en soutenant le tissu économique locale et notamment la filière horticole réunionnaise.

C'est, au fond, un bel élan de générosité et de responsabilité pour notre territoire, pour notre économie, pour les générations futures, et, modestement, pour notre planète. Car chaque action compte, l'île de La Réunion s'inscrit plus que jamais comme un acteur des changements et un territoire innovant et exemplaire : changer nos habitudes pour limiter les impacts du changement climatique.

Cyrille Melchior

Président du Conseil Départemental de La Réunion

Le Conseil Départemental, acteur majeur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité réunionnaise

Le Département de La Réunion, en sa qualité de principal propriétaire forestier et au titre de sa compétence en matière de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles, mène une politique active pour la protection durable de ces milieux naturels remarquables.



95%

**des forêts
réunionnaises
sont propriétés
du Département**

80%

**de la biodiversité
mondiale
sont situés
en Outre-Mer**



La collectivité consciente des enjeux écologiques qui se jouent sur le territoire réunionnais, s'investit au-delà de sa compétence en déployant sur l'île son action phare : le Plan 1 million d'arbres pour La Réunion. L'ambition est d'aller plus loin en matière de conservation de la biodiversité.



**1 million
d'Arbres**
POUR LA RÉUNION



30 ans

d'engagement pour
les Espaces Naturels
Sensibles

LA RÉUNION : UN DÉPARTEMENT PIONNIER POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil Départemental de La Réunion s'est historiquement positionné comme un acteur incontournable de la sauvegarde de la biodiversité. Grâce à cette prise de position forte et novatrice dès 1991, le patrimoine naturel de La Réunion est préservé, il est unique au monde.

La Réunion – biodiversité terrestre et marine parmi les mieux préservées au monde



**UN DES 35 HOTSPOTS DE
BIODIVERSITÉ TERRESTRE
MONDIALE**



**30% DE LA SURFACE DE L'ÎLE
EN FORÊT PRIMAIRE**



**PRÈS DU TIERS DES ESPÈCES
ENDÉMIQUES DE LA RÉUNION
MENACÉ D'EXTINCTION**



**2 RÉSERVES
NATURELLES
NATIONALES**



**DES TAUX D'ENDÉMISME
RECORD RECONNUS SUR
LE PLAN PLANÉTAIRE**



**UNE EXTRÊME DIVERSITÉ
DE MILIEUX NATURELS
TERRESTRES AVEC 130 TYPES
D'HABITATS IDENTIFIÉS**



**DES « PITONS, CIRQUES ET
REMPARTS » INSCRITS AU
PATRIMOINE MONDIAL DE
L'UNESCO EN AOÛT 2010**



**DES MESURES
DE PROTECTION
FORTES**



OBJECTIF 2027 : 1 MILLION D'ARBRES POUR LA RÉUNION

L'objectif est d'aller au-delà des milieux naturels et d'amener la nature dans les quartiers, notamment dans les espaces urbains et périurbains. L'action « Bwa de Kartié » est emblématique, elle mobilise les acteurs locaux (privés, associatifs, publics, éducation nationale...) et la population dans la démarche.

LE PLAN 1 MILLION D'ARBRES : UN OUTIL FORT DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



- LA PRÉSERVATION ET LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ**
- LA PLANTATION D'ESPÈCES ENDÉMIQUES ET INDIGÈNES**
- LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DE LA POPULATION**
- UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ**

Le Plan 1 Million d'arbres pour La Réunion



1 million
d'Arbres
POUR LA RÉUNION

Le plan « 1 Million d'arbres pour La Réunion », porté par le Département et lancé en août 2019 a pour objectif principal **d'œuvrer pour la préservation de la biodiversité exceptionnelle de La Réunion**. Il répond en grande partie aux enjeux de la transition écologique et solidaire du territoire et s'inscrit pleinement dans la Trajectoire Outre-mer 5.0.

UN BUDGET AMBITIEUX

+ de **31** millions d'euros
de budget

qui suppose la mobilisation de fonds européens, le soutien de l'État, le recours à des financements innovants (mécénat, compensation carbone...)



LA RECONQUÊTE D'UNE BIODIVERSITÉ UNIQUE AU MONDE

Ce plan vise la reconstitution des milieux naturels dégradés, la protection des sols face à l'érosion et la lutte contre les espèces invasives.

OBJECTIFS :

- **RECONSTITUER LES PAYSAGES FORESTIERS**
- **CRÉER DES REFUGES DE BIODIVERSITÉ**
- **AMENER LA POPULATION À ÊTRE UN ACTEUR CLEF DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ**

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS

La valorisation des espèces plantées favorisera le développement de l'agroécologie et amplifiera la croissance de l'économie circulaire réunionnaise.



LA RÉSILIENCE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

La plantation de forêts d'espèces végétales endémiques et indigènes, constitue de véritables puits de carbone limitant l'impact écologique de l'activité humaine.

- **MICRO-FORÊTS ENDÉMIQUES ET INDIGÈNES**
- **DIMINUTION DE LA QUANTITÉ DE CO² DANS L'ATMOSPHÈRE**
- **PROTECTION DES POPULATIONS DES RISQUES LIÉS AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE**



Hibiscus rouge



Bois de Nèfles

DES MICRO-FORETS INDIGÈNES ET ENDEMIQUES DANS NOS QUARTIERS

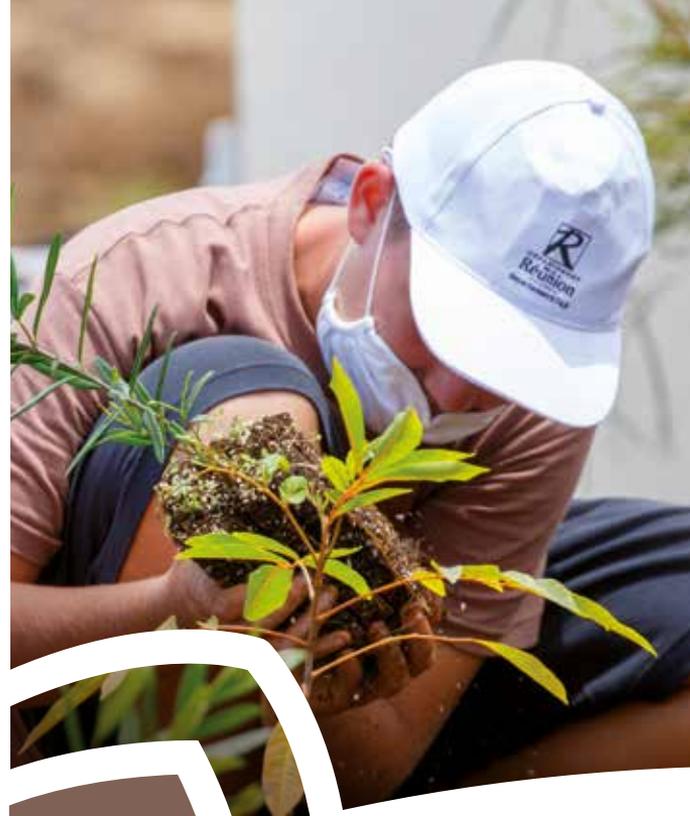
Bwa de kartié est à la fois une opération pédagogique de sensibilisation du grand public au dérèglement climatique, un outil pour améliorer le cadre de vie et une action de valorisation des espèces endémiques et indigènes réunionnaises.

- **PROTECTION CONTRE LES CRUES ET L'ÉROSION DES SOLS**
- **ÎLOTS DE FRAICHEUR ET DE BIODIVERSITÉ**
- **AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**
- **SENSIBILISATION DES RÉUNIONNAIS.ES À LA BIODIVERSITÉ**

LES RÉUNIONNAISES & RÉUNIONNAIS, AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

La participation citoyenne par l'association des jeunes générations via une « dotation biodiversité » à destination des écoles et collèges est une action phare du plan, qui vise aussi à soutenir le tissu associatif réunionnais.

- **DOTATION BIODIVERSITÉ
ET PARCOURS PÉDAGOGIQUE
POUR LES ÉCOLES ET COLLÈGES**
- **CHANTIERS PARTICIPATIFS - PROTECTION ET
PROMOTION DE LA NATURE**
- **LES RÉUNIONNAIS.ES DEVIENNENT DES
ACTEURS PROACTIFS POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Palviste rouge





Les projets - les outils

L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE LIÉE AUX SEMENCES : LA GRAINETERIE

La récolte de semences est un enjeu fort pour le Plan 1 million d'arbres. La mise en place d'une gouvernance spécifique est nécessaire pour assurer le respect de la réglementation relative à la protection des espèces, de la distribution des graines à la plantation.

Outil spécifique: la grainèterie - stockage, organisation et distribution des semences auprès des pépiniéristes et aménageurs.

LA STRATÉGIE DE PRODUCTION DES PLANTS

Axe 1

Créer des pépinières
départementales

- PRODUCTION JUSQU'À 70 000 PLANTS
PAR AN PAR PÉPINIÈRE
- 3 PÉPINIÈRES FONCTIONNELLES
À COMPTER DE 2022

Axe 3

Passer des marchés
de fournitures de plants

- DYNAMISER LE SECTEUR HORTICOLE
LOCAL
- SOUTENIR LES FILIÈRES

Axe 2

Conforter les pépinières existantes
et soutenir la création de nouvelles unités
de production

- AGRANDISSEMENT OU CRÉATION DE SERRE,
- ACHATS DE MATÉRIEL ET MATÉRIEAUX
- PRODUCTION PARTENARIALE DE 100 000 PLANTS

Benjoin



LES PLANTATIONS

DES ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES AU PROJET 1 MILLION D'ARBRES

- Promouvoir de manière exclusive l'utilisation d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion
- Favoriser la diversité spécifique et génétique des espèces concernées et garantir la traçabilité des plants
- Favoriser la mise en œuvre de plantations à forte densité : densité minimale de 2 individus/m²
- Réaliser des plantations par un personnel formé sur des surfaces minimales de 100 m²
- Respecter la saisonnalité propice à la plantation : saison des pluies - été austral
- Garantir l'entretien des plants par un personnel formé sur au moins trois années post-plantation

Axe 1

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, conserver les habitats et poursuivre les actions de préservation

- 300 À 400 000 PLANTATIONS EN MILIEU NATUREL
- 600 À 700 000 PLANTATIONS EN MILIEU URBAIN ET PÉRI-URBAIN
- RECONSTITUTION DE MILIEUX SUR DES ZONES DÉGRADÉES

Axe 2

Favoriser les projets des territoires portés par les partenaires : communes, associations, établissements publics, entreprises, monde agricole...

- DES DISPOSITIFS D'AIDE VOTÉS EN FAVEUR DES COMMUNES, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET DES ASSOCIATIONS

Axe 3

Organiser une stratégie d'entretien des forêts urbaines

- UNE FORMATION
- POUR LES AGENTS CHARGÉS DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)
- MISE EN ŒUVRE : JANVIER 2022



1 million
d'Arbres
POUR LA RÉUNION

DES ACTEURS MOBILISÉS

LES COMMUNES

PETITE-ÎLE Premier partenaire communal à avoir signé la convention cadre 2021-2025, le 26 août 2021. D'autres communes à venir.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

PARC NATIONAL | RÉSERVES NATURELLES | ONF | SPL EDDEN | CONSERVATOIRE DU LITTORAL |
LE GRAND PORT MARITIME | EDF | LA SAPHIR

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN | CRFB | ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT |
ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS SENSIBLES | CAUE |
L'ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DE L'ENTRE 2 MONDE (AVE2M)

ET D'AUTRES À VENIR...

ÉQUIPE PROJET PLAN 1 MILLION D'ARBRES POUR LA RÉUNION

Mathilda ZEGANADIN Directrice du Tourisme et des Espaces Naturels

Sandrine GILSON Responsable du service Protection et Valorisation des Espaces Naturels

Béatrice TEVANEÉ Chef de projets Pédagogie-Communication Espaces Naturels et Biodiversité

Yann FONTAINE Chef de projet Plan 1 million d'Arbres pour La Réunion

Oliver-Bruno RIVIERE Chargé de partenariat institutionnel du Plan 1 million d'Arbres pour La Réunion



departement974.fr | 02 62 90 24 00